

2026

Rapport intermédiaire de la direction sur
le rendement du Fonds
et
États financiers intermédiaires

Tradex Fonds D'OBLIGATIONS

Le 30 juin 2026

Vous pouvez obtenir le prospectus simplifié, l'aperçu du Fonds, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille gratuitement, sur demande, en téléphonant au **1 800 567-3863**, par courriel à **info@tradex.ca** ou en nous écrivant ou en nous rendant visite à l'adresse indiquée ci-dessous.

Ces documents et d'autres informations sur le Fonds sont également disponibles sur notre site Web à www.tradex.ca ou sur le site Web de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Gestion Tradex Inc.
340, rue Albert, bureau 1604
Ottawa (Ontario)
K1R 7Y6



RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

pour les six mois se terminant le 30 juin 2026

I. ANALYSE DU RENDEMENT DU FONDS PAR LA DIRECTION

Résultats d'exploitation

La valeur d'un placement dans le Tradex Fonds d'obligations a augmenté de 4,2 % au cours du premier semestre de 2026 et de 8,3 % au cours de la dernière année, surpassant nettement la hausse de 3,5 % de son indice de référence, l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada. Ce solide rendement est attribuable principalement aux positions du portefeuille en actions et en actions privilégiées, ainsi qu'au positionnement de la portion obligataire du portefeuille, dont la durée était inférieure à celle de l'indice de référence.

Au premier trimestre de 2026, le contexte de marché a évolué vers une combinaison difficile de ralentissement de la croissance, d'inflation fondamentale persistante et d'incertitude géopolitique croissante. La hausse des prix de l'énergie a accentué les pressions inflationnistes tout en pesant sur les attentes de croissance, ce qui a compliqué les décisions des banques centrales. Les taux directeurs étant près du niveau neutre, la Banque du Canada et la Réserve fédérale américaine ont toutes deux maintenu le statu quo au cours du trimestre.

Le marché canadien des titres à revenu fixe a reflété cette évolution. Malgré la stabilité des taux directeurs, les taux de rendement ont augmenté sur l'ensemble de la courbe, sous l'effet de la réévaluation du risque d'inflation, des préoccupations budgétaires et des primes de terme. Les taux de rendement des obligations à long terme du gouvernement du Canada ont progressé modestement.

Le deuxième trimestre s'est déroulé dans un contexte d'incertitude sur le plan des politiques et d'évolution du sentiment des investisseurs. Au début du trimestre, l'escalade des tensions géopolitiques et le regain des préoccupations commerciales ont alimenté la volatilité des marchés et brièvement ravivé les craintes inflationnistes. À mesure que le trimestre avançait, cependant, la résilience de l'activité économique, la détente des prix de l'énergie et la modération continue de l'inflation ont contribué à stabiliser les marchés financiers. Bien que les perspectives économiques soient demeurées inégales d'une région à l'autre, la résilience de l'économie américaine a renforcé les attentes selon lesquelles les banques centrales adopteraient une approche patiente, la Banque du Canada et la Réserve fédérale américaine ayant toutes deux laissé leurs taux directeurs inchangés au cours du trimestre.

Les taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada sont demeurés volatils, les taux à court terme réagissant à l'évolution des attentes à l'égard de la politique des banques centrales, tandis que les taux à long terme ont reculé sous l'effet de l'atténuation des préoccupations inflationnistes et du renforcement de la demande de titres à revenu fixe de grande qualité, comme le montre le tableau suivant :

Durée à l'échéance	Creux records	Rendement 30 déc. 2024	Rendement 30 déc. 2025	Rendement 31 mars 2026	Rendement 30 juin 2026
2 ans	0,15 %*	2,93 %	2,58 %	2,82 %	2,74 %
3 ans	0,18 %*	2,87 %	2,57 %	2,87 %	2,84 %
5 ans	0,30 %**	2,96 %	2,96 %	3,05 %	3,01 %
10 ans	0,43 %**	3,23 %	3,42 %	3,46 %	3,38 %
30 ans	0,71 %***	3,33 %	3,85 %	3,88 %	3,77 %

Taux les plus bas jamais enregistrés (50 ans ou plus) * 1er févr. 2021,

** 4 août 2020, *** 9 juin 2020

Au 30 juin 2026, le portefeuille était investi comme suit : 43 % de la valeur du portefeuille du Fonds était constituée d'obligations d'État, 34 % d'obligations de sociétés, 9 % d'actions privilégiées et 13 % d'actions ordinaires, de FPI et de fiducies de revenu. Aux fins de la diversification, à la fin de la période, la composition du portefeuille comprenait 9 émissions distinctes d'obligations de sociétés, 14 émissions d'actions privilégiées et des titres de participation de 33 sociétés (soit des actions ordinaires, des FPI et des fiducies de revenu). Au cours de la période, la durée (une mesure de l'échéance du portefeuille et de sa sensibilité aux variations des taux d'intérêt) de la portion à revenu fixe du Fonds est passée de 0,06 année de plus que celle de l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada au 31 décembre à 0,28 année de moins que la durée de l'indice de référence à la fin de la période. Le taux de rendement de l'ensemble du portefeuille du Fonds s'élevait à 3,7 % au 30 juin, comme l'indique le tableau suivant, tandis que celui de l'indice universel FTSE TMX Canada était de 3,6 %.

	Obligations d'État	Obligations de sociétés	Actions privilégiées	Actions ordinaires, Trusts, REITs, fiducies de revenu, sociétés de placement immobilier	Total pondéré moyenne
Rendement*	3,5 %	3,6 %	5,5 %	3,0 %	3,7 %

*Le taux de rendement annuel brut estimatif pour un an est calculé avant les frais et les impôts.

Des distributions trimestrielles de 11,98 cents par part et de 4,19 cents par part ont été versées à la fin de mars et de juin, respectivement. Au 30 juin 2026, la valeur liquidative du Fonds s'établissait à 30,7 millions de dollars, comparativement à 29,2 millions de dollars à la fin de 2025. Au cours de cette période, le nombre de parts en circulation a augmenté de 2,4 %.

Frais de gestion et transactions des parties liées

À titre de gérant, Gestion Tradex Inc. est responsable de la gestion de l'exploitation, des opérations et des affaires du Fonds. Elle fournit les services de gestion moyennant des frais annuels équivalant à 0,6 % de la valeur de l'actif net du Fonds, qui sont calculés et comptabilisés quotidiennement. Pendant la première moitié de 2025, ce montant s'est chiffré à 85 568 \$ (y compris la TVH) et représente 44 % des dépenses totales engagées par le Fonds. Bon nombre des fonctions faisant partie de l'exploitation du Fonds sont sous-traitées à des entreprises professionnelles de premier rang dans le secteur des fonds mutuels au Canada. Par conséquent, une des principales tâches du gérant est de

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (suite)

négocier et de gérer ces contrats. Gestion Tradex Inc. est aussi le principal distributeur du Fonds; elle est donc responsable de la plupart des communications avec les détenteurs de parts et les détenteurs de parts potentiels du Fonds. Gestion Tradex Inc. ne reçoit aucuns frais ou commissions supplémentaires comme distributeur principal du Fonds.

Comme Gestion Tradex Inc. fonctionne « au prix coûtant » au profit de ses investisseurs, elle réduit et/ou renonce volontairement à une partie de ses frais de gestion qui lui sont payés par les Fonds, quand les conditions financières le permettent. Ces rabais et renonciations réduisent les dépenses du Fonds, ce qui réduit ses pourcentages des frais de gestion. En 2025, des dépenses de 94 536 \$ ont été réduites pour le Fonds grâce à de telles transactions. Il est anticipé qu'un rabais sera fait pendant la deuxième moitié de 2026, cependant il n'est pas possible en ce moment de prédire le montant.

Autres dépenses

Les autres dépenses engagées par le Fonds dans les premier six mois de 2026 se sont chiffrées à 107 426 \$ et ont été payées à des fournisseurs tiers, gouvernements et des autorités de réglementation. Elles représentent des frais de consultation en placement (payés à Foyston, Gordon & Payne Inc.), des frais administratifs versés pour la comptabilité du Fonds, la fonction de registraire et d'autres activités connexes (payés à RBC Investor Services, FundSERV Inc., et à différents autres fournisseurs), des frais de vérification (versés à PricewaterhouseCoopers s.r.l.), des frais de garde (payés à RBC Investor Services) ainsi que des dépenses et frais d'enregistrement payés aux 13 autorités de réglementation des titres au Canada, les coûts de transaction (versés aux différents fournisseurs). Une liste des différentes dépenses payées par le Fonds figure dans l'État des résultats à la page 7.

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (suite)

II. FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Le tableau qui suit fait état de données financières clés concernant le Fonds et a pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les cinq dernières années et demie.

Actif net par part (1)

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2026 et les cinq exercices clos les 31 décembre 2025, 2024, 2023, 2022 et 2021.

	2026	2025	2024	2023	2022	2021
Actif net par part à l'ouverture de l'exercice	11,75 \$	11,47 \$	10,85 \$	10,48 \$	12,02 \$	11,51 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités:						
Total des revenus	0,22 \$	0,45 \$	0,43 \$	0,42 \$	0,38 \$	0,38 \$
Total des charges	(0,08) \$	(0,14) \$	(0,12) \$	(0,13) \$	(0,12) \$	(0,11) \$
Gain (perte) réalisé pour l'exercice	0,13 \$	0,23 \$	0,09 \$	0,08 \$	0,09 \$	0,17 \$
Gain (perte) latent pour l'exercice	0,22 \$	0,23 \$	0,53 \$	0,29 \$	(1,63) \$	0,34 \$
Augmentation (diminution) totale liée aux activités (2)	0,49 \$	0,77 \$	0,93 \$	0,66 \$	(1,28) \$	0,78 \$
Distributions:						
De revenu de placement	0,10 \$	0,15 \$	0,11 \$	0,11 \$	0,12 \$	0,12 \$
De dividendes	0,06 \$	0,16 \$	0,19 \$	0,18 \$	0,16 \$	0,14 \$
De gains en capital	— \$	0,18 \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Distributions totales (3)	0,16 \$	0,49 \$	0,30 \$	0,29 \$	0,28 \$	0,26 \$
Actif net par action à la clôture de l'exercice	12,08 \$	11,75 \$	11,47 \$	10,85 \$	10,48 \$	12,02 \$

(1) Ces renseignements pour 2021-2025 proviennent des états financiers annuels vérifiés du Fonds.

(2) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice.

(3) Les distributions ont été payées en espèces, réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires	2026	2025	2024	2023	2022	2021
Valeur liquidative totale à la clôture de l'exercice (en milliers)	30 745	29 219	24 483	22 847	23 301	28 173
Valeur liquidative moyenne pondérée (en milliers)	30 253	26 545	23 501	22 716	25 384	27 061
Nombre de parts en circulation à la clôture de l'exercice (en milliers)	2 545 737	2 486 627	2 133 881	2 105 842	2 222 959	2 343 325
Ratio des frais de gestion (1)	1,40 %	1,18 %	1,09 %	1,21 %	1,06 %	0,90 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (1)	1,40 %	1,53 %	1,49 %	1,57 %	1,44 %	1,19 %
Ratio des frais d'opérations (2)	0,00 %	0,00 %	0,01 %	0,01 %	0,00 %	0,01 %
Taux de rotation du portefeuille (3)	2,85 %	18,61 %	18,83 %	9,90 %	12,03 %	12,52 %
Valeur liquidative par part à la clôture de l'exercice	12,08 \$	11,75 \$	11,47 \$	10,85 \$	10,48 \$	12,02 \$

(1) Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transaction du portefeuille) de l'exercice indiqué et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de l'exercice. **Toutes renoncations ou prises en charge sont faites dans la deuxième moitié de l'exercice.**

(2) Le ratio des frais d'opération représente le total des courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de l'exercice.

(3) Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'un exercice, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (suite)

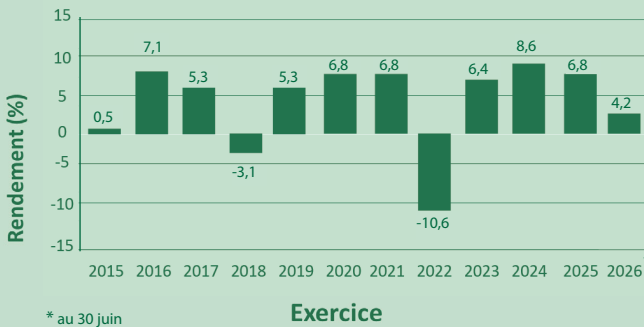
III. RENDEMENT PASSÉ

Généralités

Le rendement du Fonds suppose que les distributions qu'il a versées au cours des exercices indiqués ont servi à acheter des parts additionnelles du fonds. Si votre placement dans le Fonds n'est pas dans un régime enregistré, vous devez payer de l'impôt sur ces distributions. Les distributions de revenu et de gains en capital du Fonds sont imposables l'année où vous les recevez, que ces montants vous aient été payés en espèces ou réinvestis dans des parts additionnelles. Les données de rendement ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou autres frais facultatifs qui auraient réduit le rendement le cas échéant. N'oubliez pas que le rendement passé du Fonds n'est pas garant du rendement futur.

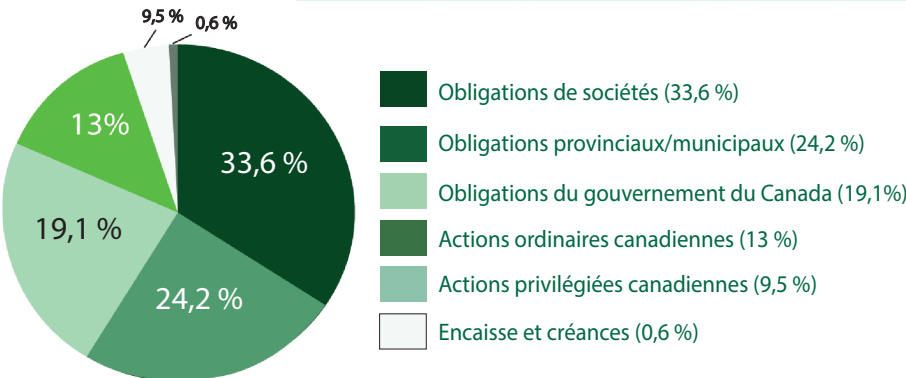
Rendement d'année en année

Ce graphique présente le rendement du Fonds pour chacune des dix dernières années se terminant le 31 décembre, plus le rendement pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2026. Il indique, en pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de l'exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice et comment la performance a varié d'un exercice à l'autre.



IV. APERÇU DU PORTEFEUILLE

Un sommaire de la valeur liquidative au 30 juin 2026, ventilée par catégorie d'émetteurs, se présente comme suit :



Les placements suivants constituent les 25 principaux titres en portefeuille du Fonds au 30 juin 2026, indiqués en pourcentage de la valeur liquidative du fonds. La liste reflète le portefeuille à cette date seulement; les pourcentages indiqués peuvent avoir changé, et certains ou la totalité des titres peuvent avoir été vendus. Une mise à jour trimestrielle est disponible comme discuté à la page de couverture.

Royal Bank of Canada, 4,632 %, 1er mai, 2028	7,0 %	Bell Canada, 3,80 %, 21 août 2028	2,5 %
Gouvernement du Canada, 3,50 %, 1er décembre, 2045	7,0 %	Province de l'Ontario, 2,90 %, 2 décembre 2046	2,4 %
Banque de Montréal, 3,65 %, 1er avril 2027	6,6 %	Fortis Inc., 6,51 %, 4 Juillet 2039	2,2 %
Province de la Colombie-Britannique, 3,20 %, 18 juin 2044	5,4 %	Teranet Holdings L.P., 5,754 %, 17 décembre 2040	2,2 %
Gouvernement du Canada, 1,75 %, 1er décembre, 2053	5,1 %	Enbridge Pipelines Inc., 4,33 %, 22 février 2049	2,4 %
Fiducie canadienne pour l'habitation n° 1, 2,35 %, 15 juin 2027	5,0 %	Banque Royale du Canada	2,2 %
Province de l'Alberta, 2,90 %, 20 septembre 2029	4,3 %	Province de l'Alberta, 3,10 %, 20 septembre 2050	2,0 %
Banque Toronto-Dominion, 5,177 %, 9 avril 2034	4,2 %	Banque de la Nouvelle-Écosse Canada	1,1 %
Banque Toronto-Dominion, 4,68 %, 8 janvier 2029	4,1 %	Brookfield Office Properties Inc., privilégiée, 4,85 %, série II	1,1 %
CPPIB Capital Inc., 3,00 %, 15 juin 2028	3,8 %	Brookfield Office Properties Inc., privilégiée, 4,85 %, série GG	1,0 %
PSP Capital Inc., 2,05 %, 15 janvier 2030	3,2 %	Capital Power Corp., privilégiée, perpétuel, 4,6 % 31 décembre, 2049	0,8 %
Province de la Saskatchewan, 3,05 %, 2 décembre 2028	3,1 %	Le total partiel des 25 plus grand avoirs	81,5 %
Province de la Saskatchewan, 2,75 %, 2 décembre 2046	2,8 %	Encaisse et les autres	18,5 %
Empire, Compagnie d'Assurance-Vie, 2.024% September 24, 2031	2,7 %	Total	100,0 %



ÉTAT FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

pour les six mois se terminant le 30 juin 2026

LES VÉRIFICATEURS DU FONDS N'ONT PAS VÉRIFIÉ CES ÉTATS FINANCIERS.

Gestion Tradex Inc., gérant du Fonds, nomme un vérificateur indépendant pour la vérification des états financiers annuels du Fonds. En vertu des lois sur les valeurs mobilières, si le vérificateur n'a pas examiné les états financiers intermédiaires du Fonds, il doit en faire état dans un avis accompagnant les états financiers. Le prochain rapport sur le Fonds contiendra l'information financière annuelle vérifiée au 31 décembre 2025.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	30 juin 2026 (non-vérifié)	31 décembre 2025 (vérifié)
Actifs		
Actifs à court terme		
Placements à la juste valeur par résultat net	30 524 431 \$	28 875 617 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	61 051	81 482
Dividendes à recevoir	16 354	16 182
Intérêts courus à recevoir	173 588	156 922
Actifs à court terme	—	150 000
Total Assets	30 775 424	29 280 203
Passifs		
Passifs à court terme		
Dettes créditeurs et charges à payer	29 997	61 153
Rachats à payer	500	—
Total des passifs	30 497	61 153
Actifs nets attribuables aux porteurs de parts rachetables	30 744 927 \$	29 219 050 \$
Parts émises et en circulation à la clôture de la période (note 5)	2 545 737	2 486 627
Actifs nets attribuables aux porteurs de parts rachetables, par part	12,08 \$	11,75 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Approuvé par le Conseil d'administration
de TradexFonds d'obligations
et de Gestion Tradex Inc.

s/Dena Palamedes

Dena Palamedes, CPA, CMA, CIA, CFE, CCSA, CRMA
Administratrice

s/Philip E. Chark

Philip E. Charko
Administrateur

ÉTAT DES RÉSULTATS (*non-vérifié*)

	Pour les six mois se terminant le 30 juin	
	2026	2025
Revenus		
Revenu de dividendes	145 120 \$	166 019 \$
Revenus d'intérêt à des fins de distribution	427 838	334 791
Revenus des prêts de titres	3 268	2 581
Autres variations de la juste valeur des placements et des instruments dérivés		
Gain net réalisé à la vente de placements et des instruments dérivé	329 525	108 321
Variation de l'appréciation sur les placements et les instruments dérivés	542 794	283 267
	1 448 545	894 979
Dépenses		
Frais de gestion (note 6)	103 265	85 568
Frais de conseils en placement	24 899	24 990
Frais d'administration	59 204	59 698
Comité d'examen indépendant	296	112
Honoraires de vérification	9 960	9 718
Frais d'inscription	6 916	8 508
Frais de garde	5 810	4 443
Frais de transactions	341	273
	210 691	193 310
Augmentation des actifs nets attribuables aux porteurs de parts rachetables	1 237 854 \$	701 669 \$
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période	2 537 868	2 222 114
Augmentation des actifs nets attribuables aux porteurs de parts rachetables par part	0,49 \$	0,32 \$

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (non-vérifié)

	Pour les six mois se terminant le 30 juin	
	2026	2025
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	29 219 050 \$	24 482 693 \$
Augmentation des actifs nets attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 237 854	701 669
Distributions		
Distributions aux porteurs de parts rachetables de revenu de placement net	(410 271)	(349 574)
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts	2,275,713	2 267 665
Parts émises au réinvestissement des distributions	395,382	334 831
Montant versé pour le rachat de parts	(1 972 801)	(910 145)
Augmentation nette de parts rachetables	698 294 \$	1 692 351 \$
Augmentation des actifs nets attribuables aux porteurs de parts rachetables	1 525 877 \$	2 044 446 \$
Actifs nets attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin du semestre	30 744 927 \$	26 527 139 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (*non-vérifié*)

	Pour les six mois se terminant le 30 juin	
	2026	2025
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation des actifs nets attribuables aux porteurs de parts rachetables	1 237 854 \$	701 669 \$
Ajustements pour:		
(Gain) nette réalisé sur la vente de placements et des instruments dérivés	(329 525)	(108 321)
Variation nette non réalisée (augmentation) des placements et des instruments dérivés	(542 794)	(283 267)
Acquisition de placements	(3 356 832)	(7 488 068)
Produit de la vente de placements	2 580 337	5 366 373
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	(47 994)	(26 316)
	(458 954)	(1 837 930)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	2 425 713	2 267 779
Contrepartie versée au rachat de parts	(1 972 301)	(925 395)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, nette des distributions réinvesties	(14 889)	(14 716)
	438 523	1 327 668
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours du semestre	(20 431)	(510 262)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début du semestre	81 482	600 116
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin du semestre	61 051 \$	89 854 \$
Intérêts reçus	411 172 \$	321 257 \$
Dividendes reçus, nettes du précompte mobilier	144 948 \$	162 893 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

ÉTAT DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS (non-vérifié) Au 30 juin 2026

Obligations	Valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur	% de la juste valeur totale
Fédérales				
Fiducie du Canada pour l'habitation No. 1, 2,35 %, 15/06/2027	1 538 000	1 530 290	\$ 1 535 343	\$
Gouvernement du Canada, 1,75 %, 01/12/2053	2 408 000	1 646 268	1 578 070	
Gouvernement du Canada, 3,50 % 01/12/2045	2 191 000	2 402 543	2 146 325	
CPPIB Capital Inc., 3,00 % 15/06/2028	1 163 000	1 194 837	1 166 863	
PSP Capital Inc., 2,05 %, 15/01/2030	1 001 000	984 332	967 273	
		7 758 270	7 393 874	24,2 %
Provinciales/municipales				
Province de l'Alberta, 2,90 %, 20/09/2029	1 322 000	1 320 296	1 318 127	
Province de l'Alberta, 3,10 %, 01/06/2050	407 000	404 460	322 329	
Province de la Colombie-Britannique, 3,20 %, 18/06/2044	1 956 000	1 905 849	1 653 142	
Province de l'Ontario, 2,90 %, 02/12/2046	920 000	855 762	727 230	
Province de Saskatchewan, 2,75 %, 02/12/2046	1 098 000	1 019 315	845 374	
Province de Saskatchewan, 3,05 %, 02/12/2028	961 000	1 010 693	965 111	
		6 516 375	5 831 313	19,1%
Sociétés				
Banque de Montréal, 3,65% 01/04/2027	2 006 000	2 023 252	2 016 051	
Bell Telephone Co of Canada ou Bell Canada 3,80 % 21/08/2028	751 000	778 985	757 397	
Empire Life Insurance Co. 2,024 % 24/09/2031	836 000	828 854	834 276	
Enbridge Pipelines Inc. 4,33 % 22/02/2049	693 000	683 128	612 738	
Fortis Inc. 6,51 % 04/07/2039	626 000	812 645	725 507	
Banque Royale du Canada, 4,632 % 01/05/2028	2 096 000	2 160 670	2 147 138	
Teranet Holdings LP 5,754 % 17/12/2040	659 000	683 279	678 844	
Banque Toronto-Dominion, 4,68% 08/01/2029	1 234 000	1 257 591	1 273 402	
Banque Toronto-Dominion, 5,177% 09/04/2034	1 196 000	1 232 661	1 244 650	
		10 461 065	10 290 003	33,6%
Total des obligations		24 735 710	23 515 190	76,9%

Actions	Valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur	% de la juste valeur totale
Actions ordinaire canadiennes				
Atco Ltd.	1 586	62 309	\$ 117 524	\$
Banque de Montréal	857	106 191	214 824	
Banque de la Nouvelle-Écosse	2 372	155 351	292 396	
Bird Construction Inc.	490	4 948	31 718	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1 298	70 217	211 989	
Canadian National Railway Co.	578	74 998	97 827	
Canadian Natural Resources Ltd.	3 024	53 433	169 707	
Canadian Tire Corp. Ltd.	582	83 509	113 694	
Cenovus Energy Inc. eeeee	4 804	128 769	169 053	
CGI Inc.	890	94 557	81 586	
Cogeco Inc.	1 514	87 612	93 807	
Empire Co., Ltd.	1 372	50 107	68 147	
Enbridge Inc.	1 418	58 265	109 058	
Exco Technologies Ltd.	8 500	77 492	65 280	
Fairfax Financial Holdings Ltd.	66	91 259	153 961	
Gildan Activewear Inc.	1 374	67 726	100 467	
IGM Financial Inc.	1 080	39 228	85 514	
Imperial Oil Ltd.	801	53 650	127 567	
Manulife Financial Corp.	1 018	23 989	58 555	
North West Co Inc.	2 576	70 500	127 203	
Nutrien Ltd.	735	41 410	65 672	
Open Text Corp.	2 557	120 736	80 264	

ÉTAT DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS (non-vérifié) Au 30 juin 2026

Actions (suite)	Valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur	% de la juste valeur totale
Power Corp. of Canada	2 352	66 776 \$	207 964 \$	
Quebecor Inc.	1 606	48 431	108 710	
Rogers Communications Inc.	2 798	156 292	129 100	
Banque Royale du Canada	1 165	109 691	342 137	
Sienna Senior Living Inc.	1 439	21 146	31 500	
Suncor Energy Inc.	2 210	70 968	168 623	
TFI International Inc.	369	44 313	75 331	
Tourmaline Oil Corp.	1 821	106 939	10 985	
Wajax Corp.	1 524	22 191	47 046	
Winpak Ltd.	1 986	82 914	86 232	
		2 345 917	3 940 441	13,0%
Actions privilégiées canadiennes				
BCE Inc., privilégiée, série 17	11 415	153 520 \$	\$260 376 \$	
BCE Inc., privilégiée, série 19	11 343	158 346	250 794	
Brookfield Corp., privilégiée, série 13	14 829	125 603	206 123	
Brookfield Office Properties Inc., privilégiée, série GG	11 615	166 410	278 760	
Brookfield Office Properties Inc., privilégiée, série II	12 158	233 165	279 512	
Brookfield Renewable Partners LP, privilégiée, série 13	8 137	198 712	209 284	
Capital Power Corp., privilégiée, perpétuel	11 570	191 737	274 788	
Enbridge Inc., privilégiée, série 7	8 776	124 763	212 028	
Great-West Lifeco Inc., privilégiée, série I	7 552	161 850	158 441	
Intact Financial Corp., privilégiée, classe A, série 1	9 249	168 138	211 802	
Pembina Pipeline Corp., privilégiée, série 1	8 048	125 858	204 822	
Sun Life Financial Inc., privilégiée, série 4	7 228	154 284	156 558	
Banque Toronto-Dominion, privilégiée, série 1	7 308	179 265	187 012	
		2 141 651	2 890 300	9,5%
Total des actions		4 487 568	6 830 741	22,5%
Titres du marché monétaire				
Bon du Trésor canadien 03/12/2025	180 000	178 500 \$	178 500 \$	
Titres du marché monétaire total		178 500	178 500	0,6 %
Coûts de transaction				
		(4 522)		
Total des titres en portefeuille		29 397 226 \$	30 524 431 \$	100,0 %

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS

Toutes les catégories de portefeuille sont incluses dans le tableau suivant :

Portefeuille par catégorie	Pourcentage de Portefeuilles (%)	
	Au 30 juin 2026	Au 31 décembre 2025
Obligations des sociétés	33,6	33,8
Obligations fédérales	24,2	23,5
Obligations provinciales/municipales	19,1	18,7
Actions ordinaires canadiennes	13,0	13,5
Actions privilégiés canadiennes	9,5	9,4
Titres du marché monétaire	0,6	1,1
	100,0	100,0

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (non-vérifié) le 30 juin 2026

1. Renseignements généraux

Tradex Fonds d'obligations (le « Fonds ») est une fiducie non constituée en personne morale établie en vertu des lois de la province de l'Ontario. L'adresse de ses bureaux est 340, rue Albert, bureau 1604, Ottawa (Ontario) K1R 7Y6.

L'objectif de placement du Fonds est d'atteindre une combinaison de revenu et de préservation du capital à long terme en investissant principalement dans un portefeuille diversifié d'obligations canadiennes de bonne qualité. De plus, jusqu'à 30 % du portefeuille peut être investi dans des actions de sociétés qui produisent du revenu, incluant des actions de sociétés canadiennes qui fournissent des dividendes, des fiducies de placement immobilier, des actions privilégiées et des fiducies de revenu. La durée moyenne jusqu'à l'échéance des obligations du portefeuille doit être supérieure à trois ans.

Gestion Tradex Inc. est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont gérées par Foyston, Gordon & Payne Inc. (le « gestionnaire de placement »), et l'administration est déléguée à RBC Services aux investisseurs.

Les seules personnes pouvant investir dans le Fonds sont des fonctionnaires canadiens, actuels et anciens, et leurs familles, dont la majorité vit au Canada.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration le 20 août 2026.

2. Méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables significatives utilisées pour établir les présents états financiers ont été appliquées uniformément à tous les exercices présentés, sauf indication contraire.

2.1 Base de préparation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité) applicables à la préparation des états financiers intermédiaires en vertu d'IAS 34, Information financière intermédiaire.

Les états financiers ont été préparés conformément à la convention de transfert historique, telle que modifiée par la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés) à la juste valeur par le biais de profits ou de pertes.

a) Nouvelles modifications et interprétations des normes existantes à compter du 1er janvier 2026

Aucune norme, modification de norme ou interprétation en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025 n'a eu d'incidence significative sur les états financiers du Fonds.

b) Nouvelles normes, modifications de normes et interprétations publiées, mais non encore appliquées par le Fonds

i) Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers – modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 (en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026)

L'IASB a publié des modifications ciblées aux normes IFRS 9 et IFRS 7 afin de répondre à des questions récemment soulevées dans la pratique et d'ajouter de nouvelles exigences que les institutions financières, mais aussi les autres sociétés, doivent respecter. Parmi les autres modifications, l'IASB a clarifié la date de comptabilisation et de décomptabilisation de certains actifs et passifs financiers et a ajouté une nouvelle exception pour certains passifs financiers réglés au moyen d'un système de virement électronique de trésorerie.

ii) IFRS 18 – États financiers : présentation et informations à fournir (en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027)

L'IASB a publié une nouvelle norme sur la présentation des états financiers et les informations à fournir dans ceux-ci, qui remplace IAS 1 et qui porte principalement sur des mises à jour à l'état du résultat.

Les nouveaux concepts clés faisant leur apparition dans IFRS 18 concernent :

- la structure de l'état du résultat avec des sous-totaux définis;
- une disposition relative à la détermination du résumé structuré le plus utile pour présenter les charges dans l'état du résultat;
- les informations à fournir dans une seule note dans les états financiers pour certaines mesures de la performance qui sont présentées hors des états financiers de l'entité (c.-à-d. les mesures de la performance définies par la direction);
- des principes plus clairs sur le regroupement ou la ventilation qui s'appliquent aux états financiers primaires et aux notes en général.

Le Fonds évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme.

Aucune autre norme ou modification de norme ne devrait avoir d'effet significatif sur les états financiers du Fonds.

2.2 Conversion des devises

a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La plupart des investisseurs du Fonds étant canadiens, les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. La principale activité du Fonds consiste à investir dans des actions canadiennes qui produisent des revenus. La performance du Fonds est mesurée et comptabilisée en dollars canadiens. Le gestionnaire estime que le dollar canadien est la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, conditions et événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds.

b) Opérations et soldes

Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours du change en vigueur à la date de clôture. Les gains et les pertes de change découlant des conversions sont présentés à l'état du résultat global.

Les gains ou les pertes de change réalisés et latents sur les placements sont respectivement présentés au poste « Gain net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value latente des placements » de l'état du résultat global.

2.3 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

a) Classement

i) Actifs financiers

Le Fonds classe ses placements selon le modèle économique du Fonds pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et la performance est évaluée sur la base de la juste valeur. Le Fonds se concentre principalement sur la juste valeur et utilise cette donnée pour évaluer la performance des actifs et prendre des décisions. Le Fonds n'a pas choisi l'option de désigner irrévocablement un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La perception des flux de trésorerie contractuels est seulement utilisée pour la réalisation de l'objectif du modèle économique du Fonds. Par conséquent, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les obligations du Fonds pour l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sont présentées à la valeur de rachat qui se rapproche de la juste valeur. Les méthodes comptables du Fonds qui servent à évaluer la juste valeur des placements et des dérivés sont les mêmes que celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative (VL) pour les transactions avec les porteurs de parts. Tous les autres actifs et passifs financiers, y compris les parts rachetables, sont évalués au coût amorti.

ii) Passifs financiers

En vertu de la politique du Fonds, le gestionnaire de placement et le conseil d'administration doivent évaluer l'information relative aux actifs et aux passifs financiers selon la méthode de la juste valeur, conjointement avec les autres informations financières pertinentes.

b) Comptabilisation, décomptabilisation et évaluation

Les achats et les ventes normalisés de placements sont comptabilisés à la date de transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le Fonds s'engage à acheter ou à vendre le placement. Les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les coûts de transactions sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits aux flux de trésorerie qui en découlent sont arrivés à expiration ou ont été cédés, et que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages qui y sont rattachés.

Après la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur. Les gains et les pertes découlant de variations de la juste valeur de la catégorie des « actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » sont présentés à titre d'autres variations nettes de la juste

valeur des actifs ou passifs à la juste valeur par le biais du résultat net dans l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

Les revenus de dividendes tirés des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés dans l'état du résultat global à titre de revenus de dividendes lorsque le droit du Fonds de recevoir les dividendes est établi, qu'il est probable que l'avantage économique lié au dividende revienne au Fonds et que le montant du dividende peut être évalué de manière fiable. Les intérêts sur les titres de créance à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés dans l'état du résultat global.

c) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers échangés sur des marchés actifs est fondée sur les prix du marché à la fin de la négociation, à la date de clôture. Le Fonds utilise le dernier prix du marché négocié à la fois pour les actifs et les passifs financiers lorsque le dernier prix négocié se situe à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier prix négocié ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur fondée sur des faits et des circonstances précis. La juste valeur de tout placement auquel le principe mentionné auparavant ne peut être appliqué correspondra à la juste valeur déterminée et fournie par le gestionnaire de temps à autre.

La différence entre la juste valeur des placements et le coût des placements est incluse dans la « variation de la plus-value (moins-value) latente sur les placements et dérivés » dans l'état du résultat global.

Si un événement important entraîne une forte variation de la juste valeur après la fermeture du marché à la date de clôture de l'exercice, des techniques d'évaluation seront utilisées pour établir la juste valeur. Par événement important, on entend un événement qui a lieu après l'établissement du dernier cours de marché d'un titre, la fermeture d'un marché ou la clôture d'une bourse étrangère, mais avant le moment de l'évaluation par le Fonds et qui a une incidence importante sur l'intégrité des cours de clôture d'un titre, d'un instrument ou d'une monnaie touchée par l'événement, de sorte que ces cours ne peuvent être considérés comme « faciles à obtenir ».

d) Transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs

Les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie sont réputés s'être produits au début de l'exercice.

2.4 Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est comptabilisé dans les états de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants reconnus et une intention de régler sur une base nette ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le droit exécutoire ne doit pas être subordonné à des événements futurs et doit être exécutoire dans le cours normal des affaires et en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite de l'entreprise ou de la contrepartie.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (non-vérifié) le 30 juin 2026 (suite)

2.5 Autres créances

Les autres créances sont initialement comptabilisées à la juste valeur, puis évaluées au coût amorti. Les soldes des autres créances sont détenus à des fins de perception. Les autres créances sont composées des dividendes à recevoir, des intérêts courus à recevoir et des souscriptions à recevoir.

2.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts auprès des banques ou d'autres institutions de dépôts, y compris le dépositaire et ses sociétés affiliées, et les courtiers, et d'autres placements à court terme effectués sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, et les découverts auprès du dépositaire. Les découverts auprès du dépositaire, le cas échéant, sont inscrits au poste « Passifs courants » dans l'état de la situation financière.

2.7 Parts rachetables

Le Fonds émet des parts rachetables au gré du porteur qui confèrent des droits identiques. Ces parts sont classées comme des passifs financiers. Les porteurs peuvent en demander le rachat, n'importe quel jour de bourse, contre un montant en trésorerie égal à la quote-part de la valeur liquidative du Fonds revenant aux parts. Les parts peuvent être rachetées tous les jours. Les parts rachetables sont comptabilisées au coût amorti, qui correspond au prix de rachat payable au porteur qui demande le rachat de ses parts à la date de clôture.

Les parts rachetables sont émises et rachetées au gré du porteur à des prix fondés sur la valeur liquidative par part du Fonds au moment de l'émission ou du rachat. La valeur liquidative par part du Fonds est obtenue en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie par le nombre total de parts rachetables en circulation de cette catégorie. Conformément aux règlements du Fonds, les placements sont évalués en fonction du dernier cours de marché pour déterminer la valeur liquidative par action aux fins des souscriptions et des rachats.

2.8 Revenus d'intérêts

L'intérêt à des fins de distribution dans l'état du résultat global représente l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds, comptabilisé à l'aide de la comptabilité d'exercice. Les obligations à coupon zéro sont achetées à escompte, puis amorties sur la durée de l'obligation.

2.9 Revenu de dividendes

Les revenus de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit du Fonds de recevoir les dividendes est établi, qu'il est probable que l'avantage économique lié au dividende revienne au Fonds et que le montant du dividende peut être évalué de manière fiable.

2.10 Revenus de prêts de titres

Les tableaux ci-dessous présentent un rapprochement du montant brut généré par les opérations de prêt de titres du Fonds avec les revenus de prêt de titres divulgués dans l'état

du résultat global pour les périodes closes les 30 juin 2026 et 2025.

	30 juin 2026	% des revenus bruts de prêt de titres
Revenus bruts de prêt de titres	5,447	100.0
Retenues d'impôt	—	—
Agent fees RBC IS	(2,179)	(40.0)
Frais d'agent de RBC SI	3,268	60.0

	30 juin 2025	% des revenus bruts de prêt de titres
Revenus bruts de prêt de titres	4,302	100.0
Retenues d'impôt	—	—
Agent fees RBC IS	(1,721)	(40.0)
Frais d'agent de RBC SI	2,581	60.0

2.11 Coûts de transaction

Les coûts de transactions sont les coûts engagés pour acquérir des actifs ou des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Ils comprennent les honoraires et commissions versés aux placeurs pour compte, aux conseillers et aux courtiers. Les coûts de transaction sont immédiatement comptabilisés dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

2.12 Accords de paiement indirect

En plus de couvrir les services de courtage sur les opérations sur titres, les commissions versées à certains courtiers peuvent également couvrir les services de recherche fournis au gestionnaire de placements. La valeur des services de recherche inclus dans les commissions versées par le Fonds à ces courtiers était de 133 \$ pour la période clos le 30 juin 2026 (93 \$ en 2025).

2.13 Distributions à payer aux porteurs de parts rachetables

Les distributions aux porteurs d'actions rachetables sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables lorsqu'elles sont autorisées et non pas à la discrétion du Fonds. Les distributions sur les parts rachetables sont comptabilisées à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

2.14 Augmentation/diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités

Les revenus non distribués sont inclus dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Les variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sont comptabilisées à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

2.15 Impôts

Le Fonds est une fiducie de fonds communs de placement aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et distribue la totalité de son revenu imposable net afin de ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu.

Le Fonds a déterminé qu'en substance il n'était pas assujéti à l'impôt et il ne comptabilise donc pas d'actif ou de passif d'impôt différé lié à des différences temporaires ou à des pertes pouvant être reportées.

Au 31 décembre 2025, le Fonds n'avait aucune perte autre qu'en capital et avait des pertes en capital de 25 283 \$ pouvant être reportées aux fins de l'impôt sur le revenu (respectivement néant et 25 283 \$ au 31 décembre 2025). Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés dans les exercices ultérieurs.

La taxe sur les produits et services (la « TPS ») ou la taxe de vente harmonisée (la « TVH »), selon le cas, est incluse dans les charges du Fonds.

3. Risques financiers

3.1 Facteurs de risque financier et gestion du risque lié au capital

Le Fonds est exposé à divers risques financiers, dont le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur), le risque de liquidité, le risque de crédit et le risque de concentration.

Le Fonds est aussi exposé à des risques d'exploitation, dont le risque lié aux services de garde. Il s'agit du risque de perte sur les titres en garde du fait de l'insolvabilité ou de la négligence du dépositaire. Malgré le cadre juridique, qui élimine le risque de perte de valeur des titres en garde, le Fonds pourrait être temporairement incapable de transférer des titres en cas de défaillance du dépositaire.

Le programme global de gestion des risques du Fonds vise à maximiser les rendements obtenus, compte tenu du niveau de risque auquel le Fonds est exposé, et à réduire au minimum les effets défavorables potentiels sur sa performance financière. Le processus de gestion des risques du Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placements. Le gestionnaire gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement du Fonds en contractant et en supervisant des conseillers en placements professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les positions du Fonds et l'évolution du marché et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Tous les titres comportent un risque de perte de capital. La perte de capital maximale sur les positions acheteur en actions et en titres de créance est limitée à la juste valeur de ces positions.

Le gestionnaire est responsable de la gestion du capital du Fonds, qui correspond à la valeur liquidative et se compose principalement des instruments financiers du Fonds.

Le Fonds utilise différentes méthodes, présentées ci-dessous, pour évaluer et gérer les divers types de risques auxquels il est exposé.

3.1.1 Risques des marchés

a) Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, de crédit ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs spécifiques à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché.

Le Fonds est exposé au risque de prix lié aux actions et aux titres de créance. Ce risque découle principalement des incertitudes quant aux prix futurs des placements détenus.

Au 30 juin 2026, environ 22 % du portefeuille de placements du Fonds était négociés sur une bourse reconnue (23 % au 31 décembre 2025). Si les cours boursiers des actifs avaient augmenté ou diminué de 10 % à la clôture de la période, tous les autres facteurs demeurant constants, les actifs auraient augmenté ou diminué d'environ 683 000 \$ (656 000 \$ au 31 décembre 2025). En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité et la différence pourrait être importante.

Le risque de prix lié aux titres de créance est réduit par la gestion active d'un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe. Dans des circonstances normales, la pondération cible des obligations d'État (y compris les obligations émises ou garanties par le gouvernement fédéral, les municipalités et les provinces du Canada) sera d'environ un tiers (33 %). Le gestionnaire peut, en tout temps et à son gré, modifier la pondération pour la rapprocher de celle de l'indice des obligations universelles FTSE Canada. Les titres à revenu fixe dans lesquels le Fonds peut investir comprennent les obligations, les débentures, les billets, les obligations à coupons détachés et les autres titres de créance émis au Canada ou à l'étranger, qu'ils soient libellés et à payer en dollars canadiens ou en devises, les titres adossés à des créances hypothécaires et à des actifs, les obligations à taux variables, les placements privés, les obligations à rendement réel, les obligations prolongeables/encaissables par anticipation, et d'autres titres axés sur le revenu fixe. Le Fonds peut investir dans des placements privés d'une valeur d'émission de plus de 100 M\$ s'ils sont notés de catégorie investissement par une agence de notation reconnue et s'il est prévu qu'un marché liquide sera maintenu pour ces titres par un courtier reconnu.

b) Risque de change

Le risque de change, défini dans IFRS 7, découle de la variation de la valeur des transactions futures, des actifs et des passifs monétaires comptabilisés et libellés en devises du fait de la fluctuation des taux de change. Aux termes d'IFRS 7, le risque de change lié aux actifs et passifs non monétaires est considéré comme une composante du risque de marché plutôt que du risque de change.

Lorsque des actions sont négociées dans une monnaie autre que le dollar canadien, le cours initialement exprimé en devises et ensuite converti en dollar canadien fluctue aussi en raison de la fluctuation des taux de change.

Le Fonds n'était pas exposé au risque de change, car tous les actifs et passifs non monétaires étaient libellés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle, aux 30 juin 2026 et 31 décembre 2025.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (non-vérifié) le 30 juin 2026 (suite)

c) Risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que la fluctuation des taux d'intérêt puisse influencer sur les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur de ces instruments financiers varie par suite de la fluctuation des taux d'intérêt du marché.

Aux 30 juin 2025 et 31 décembre 2024, l'exposition du Fonds aux instruments de créance, par échéance, était la suivante (en milliers de \$) :

Date d'échéance	30-juin-25	31-déc-24
Moins de 3 ans	9 861	8 016
De 3 à 5 ans	2 285	3 315
Plus de 5 ans	11 369	10 656

Au 30 juin 2026, si les taux d'intérêt en vigueur avaient été augmentés ou diminués de 0,25 %, la courbe des taux évoluant en parallèle et toutes les autres variables restant constantes, l'actif net aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 395 000 \$ (environ 385 000 \$ au 31 décembre 2025). La sensibilité du Fonds aux taux d'intérêt a été évaluée selon la duration pondérée du portefeuille. En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité et la différence pourrait être importante. Aux 30 juin 2026 et 31 décembre 2025, le Fonds n'était pas exposé aux obligations à taux variables.

3.1.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne puisse pas disposer de trésorerie suffisante pour remplir ses obligations à leur échéance ou qu'il puisse uniquement les remplir selon des modalités nettement désavantageuses.

Le Fonds est exposé à des rachats en trésorerie quotidiens visant des parts rachetables. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à la valeur liquidative par part courante, au gré du porteur de parts.

Le Fonds gère le risque de liquidité en investissant la plupart (ou la totalité) de son actif dans des titres qui sont négociés sur un marché actif et dont il peut facilement se départir. En outre, le Fonds vise à conserver suffisamment de trésorerie et de placements à court terme pour maintenir un niveau de liquidité suffisant, et il peut emprunter jusqu'à 5 % de son actif net pour financer les rachats. Tous les passifs financiers du Fonds arrivent à échéance dans les trois prochains mois.

3.1.3 Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou une contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur de la créance.

Au 30 juin 2025, environ 85 % du portefeuille de placements du Fonds étaient investis dans des titres de créance et des actions privilégiées (87 % au 31 décembre 2024) tandis que les 15 % restants étaient investis dans des actions canadiennes (13 % au 31 décembre 2024).

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, l'exposition au risque de crédit du Fonds pour les titres obligataires et les actions privilégiées, regroupés selon les cotes de crédit, est indiquée dans le tableau suivant (pour une liste par type d'émetteur au 30 juin 2026, veuillez voir l'état du portefeuille de placements) :

En pourcentage de l'actif net		
Notation	30 juin 2026	31 déc. 2025
AAA	24 %	23 %
AA	13 %	13 %
A	26 %	26 %
BBB	13 %	13 %
Pfd - 2	3 %	3 %
Pfd - 3	5 %	5 %
Pfd-4	2 %	2 %

Le Fonds est également exposé au risque de crédit en raison de ses activités de prêt de titres. Ce risque est géré en concluant des contrats avec des contreparties solvables soumises à des exigences de notation de crédit minimales, en fixant des limites sur le montant de l'exposition et en exigeant une garantie d'au moins 102 %. L'agent de prêt dédommage le Fonds pour toute insuffisance.

Au 30 juin 2026, les titres prêtés totalisaient 8 810 728 \$, tandis que les garanties détenues (hors trésorerie) totalisaient 8 986 947 \$ (7 027 654 \$ and 7 168 209 \$ au 31 décembre 2025, respectivement).

3.1.4 Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration de positions dans la même catégorie, qu'il s'agisse de la situation géographique, du type de produit, du secteur industriel ou du type de contrepartie. Les instruments financiers d'une même catégorie présentent des caractéristiques similaires et peuvent être touchés de façon semblable par des changements de conditions économiques ou autres. Le tableau ci-dessous résume le risque de concentration du Fonds :

Au	30 juin 2026	31 décembre 2025
Obligations de sociétés	33,6 %	33,8 %
Obligations fédérales ¹	24,2 %	23,5 %
Obligations provinciales/ municipales	19,1 %	18,7 %
Actions ordinaires canadiennes	13,0 %	13,5 %
Actions privilégiées canadiennes	9,5 %	9,4 %
Titres du marché monétaire	0,6 %	1,1 %

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (non-vérifié) le 30 juin 2026 (suite)

3.2 Évaluation de la juste valeur

Classement des instruments financiers

Le Fonds classe ses instruments financiers selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour l'évaluation de la juste valeur. Cette hiérarchie à trois niveaux s'établit comme suit :

Niveau 1 – prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 – données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement ou indirectement.

Niveau 3 – données qui ne sont pas fondées sur des données de marchés observables.

Les tableaux suivants illustrent le classement des instruments financiers du Fonds, aux 30 juin 2026 et 31 décembre 2025, selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur :

30 juin 2026

(en milliers)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	6 830	-	-	6 830
Trésorerie et équivalents de trésorerie	65	-	-	65
Obligations	-	23 515	-	23 515
Titres du marché monétaire	-	179	-	179
Total	6 895	23 694	-	30 589

31 décembre 2025

(en milliers)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	6 564	—	—	6 564
Trésorerie et équivalents de trésorerie	81	—	—	81
Obligations	—	21 987	—	21 987
Titres du marché monétaire	—	325	—	325
Total	6 645	22 312	—	28 957

Aucun transfert n'est survenu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes closes les 30 juin 2026 et 31 décembre 2025.

4. Estimations et jugements comptables critiques

La direction fait des estimations et des hypothèses concernant l'avenir. De par leur nature même, les estimations comptables correspondront rarement aux résultats réels. Les estimations et les hypothèses les plus susceptibles d'entraîner un ajustement important de la valeur comptable des actifs et des passifs sont présentées ci-après.

a) Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres qui ne sont pas cotés sur un marché actif

Lorsque le Fonds détient des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, y compris des dérivés, les justes valeurs de tels instruments sont déterminées au moyen de techniques d'évaluation et peuvent être déterminées au moyen des sources de fixation des prix fiables (notamment les agences de cotation), ou des prix indicatifs obtenus des teneurs de marché. Les cotes des courtiers obtenues des sources de fixation des prix peuvent être indicatives, et ne pas être exécutoires ou contraignantes. Lorsqu'aucune donnée de marché n'est disponible, les responsables du Fonds peuvent évaluer des positions en utilisant leurs propres modèles, qui sont fondés d'habitude sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur. Les modèles utilisés pour déterminer les justes valeurs sont validés et examinés périodiquement par le personnel expérimenté du gestionnaire, indépendant de la partie qui les a créés. Les modèles utilisés pour les titres d'entités non cotées sont fondés principalement sur des multiples du bénéfice, ajustés pour tenir compte du fait que ces titres sont peu négociables, s'il y a lieu.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Cependant, les facteurs tels que le risque de crédit (tant le sien que celui de la contrepartie), l'instabilité et les corrélations exigent que le gestionnaire fasse des estimations. Les changements apportés aux hypothèses relatives à ces facteurs pourraient influencer sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère que les données observables sont des données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour régulièrement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui participent activement au marché pertinent. Se reporter à la note 3.2 pour plus d'information sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont examinées de manière continue. Les révisions sont comptabilisées de manière prospective.

b) IFRS 10 États financiers consolidés

Pour déterminer si le Fonds démontre des cas de contrôle ou d'influence notable, IFRS 10 États financiers consolidés prévoit une exception à toute exigence de consolidation des états financiers pour les entités qui répondent à la définition d'une « entité de placement ». Entre autres facteurs, le Fonds répond à la définition d'une entité de placement, car il obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs dans le but de fournir à ses investisseurs des services de gestion de placements professionnels et déclare à ses investisseurs qu'il a pour objectif commercial d'investir des fonds dans le seul but d'obtenir une appréciation du capital, des revenus de placement, ou les deux. Le Fonds mesure et évalue la performance de la quasi-totalité de ses placements à la juste valeur.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (non-vérifié) le 30 juin 2026 (suite)

5. Parts rachetables

Le capital du Fonds est représenté par les parts rachetables émises sans valeur nominale. Les porteurs de parts ont droit à des distributions, le cas échéant, et au remboursement d'une part proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat. Le Fonds n'impose aucune restriction ou condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et rachats de parts, mis à part les exigences minimales en matière de souscription. Le Fonds s'efforce d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant des niveaux suffisants de liquidité pour répondre aux besoins de rachat. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant. L'évolution du nombre de parts au cours des deux derniers exercices se terminant le 31 décembre figure dans le tableau suivant :

	2026	2025
En circulation au début de l'exercice	2 486 627	2 133 881
Parts émises contre trésorerie	191 875	196 568
Reinvestment of distributions	33 308	28 860
Parts rachetées	(166 073)	(78 919)
En circulation à la fin de la période	2 545 737	2 280 390

6. Opérations avec des parties liées

Les parties sont considérées comme des parties liées si l'une des parties a la capacité de contrôler l'autre ou d'exercer une influence notable sur elle dans la prise de décisions financières ou d'exploitation.

Le Fonds est géré par Gestion Tradex Inc. (le « gestionnaire »), société de gestion de placements constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. En vertu du contrat de gestion daté du 7 septembre 1989, dans sa version modifiée, le Fonds a mandaté Gestion Tradex Inc. à titre de gestionnaire pour lui fournir des services de gestion, incluant la mise à disposition du personnel clé, moyennant des frais annuels équivalant à 0,6 % de la valeur liquidative du Fonds, qui sont calculés et comptabilisés quotidiennement.

Gestion Tradex Inc. peut, de temps à autre, renoncer de son plein gré à ses honoraires ou prendre en charge la totalité ou une partie des autres charges du Fonds et/ou rembourser au Fonds une partie des frais payés à l'entreprise par le Fonds pendant la deuxième moitié de l'année. Cela réduit les charges du Fonds, ce qui en retour réduit le ratio de frais de gestion. Au deuxième semestre de 2025, les charges pour le Fonds ont été réduites de 94 536 \$ au moyen de telles transactions. Il est anticipé qu'un rabais sera fait pendant la deuxième moitié de 2026, cependant il n'est pas possible en ce moment de prédire le montant.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LES DIRIGEANTS DU GESTIONNAIRE

Christine Allison, FCPA FCA, Ottawa, Ont.

*Gestion financière MD (retraîtée)
Administratrice et Vice-présidente*

Natalya G. Calabina, CPA Ottawa, Ont.

*Gestion Tradex Inc.
Directrice Financière et Directrice de la conformité*

Philip E. Charko, Ottawa, Ont.

*L'Office de financement de l'assurance-emploi
du Canada (retraité)
Directeur*

Blair R. Cooper CFA, MBA, Ottawa, Ont.

*Gestion Tradex Inc.
Président - directeur général et administrateur*

Chuck Hamilton, Ottawa, Ont.

*Educators Financial Group (retraité)
Administrateur*

Franklin Blake Johnston, Ottawa, Ont.

*Président, Diligence Public Affairs Inc.
Administrateur*

Tom MacDonald, Ottawa, Ont.

*Affaires mondiales Canada (retraité)
Président du conseil et administrateur*

Dena Palamedes, CPA, CMA, CIA, CFE, CCSA, CRMA, Ottawa, Ont.

*Consultante
Administratrice, trésorière et présidente du comité d'audit*

David Plunkett, Ottawa, Ont.

*Affaires mondiales Canada (retraité)
Administrateur*

Christine Thomas, Ottawa, Ont.

*Gestion financière MD (retraîtée)
Administratrice*

Irit Weiser, LLB, Ottawa, Ont.

*Ministère de la Justice (retraîtée)
Administratrice et secrétaire de la société*

INFORMATION SUR TRADEX POUR LES ACTIONNAIRES

GESTIONNAIRE

Gestion Tradex Inc.

340 Albert Street, Bureau 1604
Ottawa, Ontario K1R 7Y6
Téléphone: 613-233-3394 or 1-800-567-3863
Télécopieur: 613-233-8191
Courriel: info@tradex.ca
web site: www.tradex.ca



CONSEILLER EN PLACEMENT

City of London Investment Management
Company Limited
77 Gracechurch Street,
London, England EC3V 0AS

DÉPOSITAIRE DES ACTIFS

RBC Investor & Treasury Services
155 rue Wellington O, 3e étage
Toronto, ON M5V 3L3

AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

RBC Investor Services
155 rue Wellington O, 3e étage
Toronto, ON M5V 3L3

VÉRIFICATEURS

PricewaterhouseCoopers s.r.l.
99 rue Bank, Bureau 710
Ottawa, Ontario K1P 1E4

CONSEILLER JURIDIQUE

Borden Ladner Gervais LLP
22 rue Adelaide Ouest
Bay Adelaide Centre, East Tower
Toronto, Ontario M5H 4E3



Pour vos investissements, visitez notre site
www.tradex.ca

340 rue Albert, Bureau 1604
Ottawa, Ontario K1R 7Y6

Téléphone: 613-233-3394 ou 1-800-567-3863
Fax: 613-233-8191
E-mail: info@tradex.ca
Site web: www.tradex.ca

Tradex
fonds mutuels
pour le secteur public

